

L'OPAH RU pour qui ?

- ✓ **Les propriétaires occupants :**
Vous pouvez bénéficier d'aides jusqu'à 80% du montant des travaux suivant les travaux réalisés et vos conditions de ressources.
- ✓ **Les propriétaires bailleurs :**
vous pouvez bénéficier d'une aide jusqu'à 60% du montant des travaux que votre logement soit loué ou vacant, suivant les travaux réalisés et le montant du loyer que vous pratiquez. Ces aides sont accompagnées de réduction d'impôts sur les revenus locatifs.

L'OPAH RU pour quels travaux ?

- ✓ Les travaux de **mise aux normes** et de **lutte contre la dégradation** ou l'insalubrité (gros travaux, toiture, électricité, plomberie, aménagement intérieur...).
- ✓ Les **travaux d'économie d'énergie** (isolation, chauffage, menuiserie...)
- ✓ Les **travaux d'adaptation ou d'accessibilité** du logement (installation d'une douche en remplacement d'une baignoire, rampes d'accès, monte escalier électrique...)



Comment faire ?

Rencontrer SOLIHA PROVENCE

Une agence de proximité ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

9, Avenue Léo Lagrange à Châteaurenard

Tel. 04 90 49 84 79

Des permanences dédiées

tous les vendredis de 9h00 à 12h30 ou sur rendez-vous pour les autres jours

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRES?

Nous vous aidons à rénover votre patrimoine !

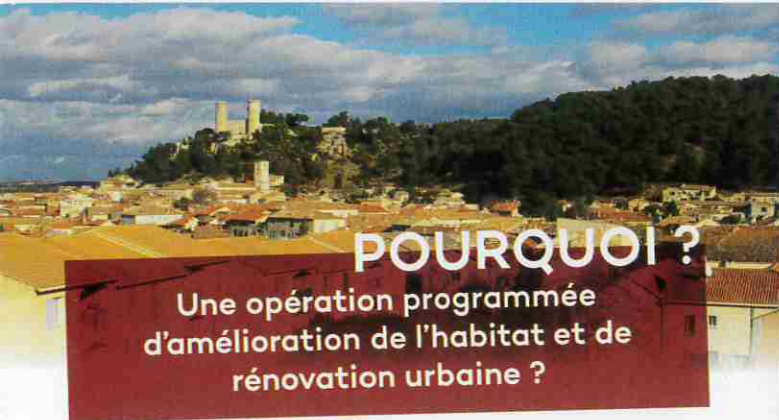


La ville réhabilite son centre ancien !



OPAHRU
CHÂTEAURENARD
OPÉRATION PROGRAMMÉE
D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT
RÉNOVATION URBAINE

ISOLER
REHABILITER
ADAPTER
AMELIORER
VALORISER



POURQUOI ?

Une opération programmée
d'amélioration de l'habitat et de
rénovation urbaine ?

« **Le centre ancien est porteur de l'identité culturelle et patrimoniale de notre ville.** Les habitants y sont attachés, il fait partie de notre histoire commune ciment du vivre ensemble.

C'est pourquoi, la municipalité s'est lancée comme objectif de réhabiliter son centre ancien, c'est-à-dire sortir le centre historique de la dégradation et le transformer en un lieu convivial et familial, en continuité des aménagements du cours Carnot. Il s'agit de conjuguer nos efforts pour préserver le patrimoine et le bâti ancien, réhabiliter les logements, apaiser la circulation et la réguler. Nous menons aujourd'hui plusieurs opérations complémentaires qui ont toutes le même objectif : Redonner envie de vivre et de se promener en centre ancien, pour tous les châteaurenardais et les touristes en visite dans notre région.

Nous poursuivons donc l'opération de rénovation des façades, et mettons en place la requalification des îlots ATEC/KOULBERG, l'aménagement d'espaces publics conviviaux, et l'OPAH RU du centre ancien.

Cette Opération de réhabilitation incitative durera 5 ans de 2017 à 2021. Elle vous permet d'obtenir des conseils, un accompagnement et des aides financières pour réaliser des travaux. Elle vous concerne que vous soyez propriétaires occupants ou bailleurs. Je vous invite donc à consulter cette plaquette mais également à contacter SOLIHA Provence à qui nous avons confié l'animation de cette OPAH RU.

Les démarches sont gratuites.

La réhabilitation du centre ancien est l'affaire de tous. C'est ensemble que nous atteindrons notre objectif : un centre ancien réhabilité où il fait bon vivre et s'y promener. »

Monsieur MARTEL
Maire de Châteaurenard

L'OPAH RU mode d'emploi



LES ÉTAPES :

Conseil et accompagnement gratuits

1. Vous venez vous renseigner soit lors des permanences ou sur rendez-vous.
2. Un technicien visite votre logement et vous conseille.
3. Vous êtes accompagné pour constituer, déposer et suivre votre dossier.
4. Vous faites les travaux.
5. Les subventions vous sont directement versées après une visite de contrôle.



Avant

Après

ATTENTION

Pour bénéficier des aides de l'OPAH RU

- ✓ Les travaux ne doivent pas avoir commencé! Le dossier doit impérativement être déposé avant le début des travaux.
- ✓ Les travaux doivent être réalisés par une entreprise ou un artisan.
- ✓ Votre logement ou immeuble doit avoir plus de 15 ans.
- ✓ Votre logement ou immeuble doit être dans le périmètre d'intervention de l'OPAH RU.



Avant

Après

